

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

**Séance du 23 octobre 2020**

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Jean-Michel BRUN, Philippe SCHUTZ, Jean-Claude BRETNACHER, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA, Roselyne DA SOLLER, Christine THIEL et Bernard COLBUS, Vice-présidents

*membres en fonction : 10*

*membres présents : 9*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 1*

#### **POINT n°1 : Remboursement de frais à Mme Stéphanie HENRY**

*Monsieur le Président informe le bureau que la responsable du SOLI'BUS a été contraint d'utiliser sa carte bancaire personnelle pour faire le plein du minibus en raison de travaux à la station-service du SUPER U Boulay. Il vous est proposé de lui rembourser le montant avancé.*

*L'exposé du Président entendu,*

*Après en avoir délibéré,*

*Les membres du bureau,*

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) *De rembourser les sommes avancées par Mme Stéphanie HENRY pour le carburant du Soli'Bus pour la somme de 176,15 euros,*
- 2) *D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

-----

#### **POINT n°2 : Assainissement – Assistance technique privée dans les stations d'épuration**

*Monsieur le Président informe le bureau que les devis signés pour ces prestations pour l'ensemble des stations de traitement de la CCHPB arrivent à échéance. Les propositions les plus intéressantes restent celles de LOREAT pour les 4 prochaines années, à prix constant.*

*L'exposé du Président entendu,*

*Après en avoir délibéré,*

*Les membres du bureau,*

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) *D'autoriser le Président à signer les devis suivants avec l'entreprise LOREAT :*
  - *Devis 197/0920 pour Boulay pour un montant de 31680 € HT*
  - *Devis 198/0920 pour Falck et Merten pour un montant de 29600 € HT*
  - *Devis 199/0920 pour Gomelange, Téterchen et Voelfling pour un montant de 31920 € HT,*

- Devis 200/0920 pour les lagunes pour un montant de 20760 € HT
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

**POINT n°3 : Avenant à la convention de participation au Fonds Résistance Grand Est**

Monsieur le Président informe le bureau de la proposition de la Région de signer un avenant à la convention citée en objet. Celui-ci précise les modalités de versement de la participation de la CCHPB (2€ par habitant maximum) et des conditions de remboursement si des fonds ne sont pas utilisés.

L'exposé du Président entendu,  
Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer l'avenant cité en objet,  
2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

**POINT n°4 : Marché d'exploitation des installations de génie climatique – Modification du marché public n°2**

Monsieur le Président informe le bureau de la proposition de modification du marché citée en objet.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Vu le procès-verbal d'examen de cette modification,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer la modification du marché citée en objet,  
2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

Jean-Claude BRETNACHER

Franck ROGOVITZ,

,

Thierry UJMA,

Roselyne DA SOLLER,

Christine THIEL,

Bernard COLBUS,